

PRO NET B ALCALIN

-CONCENTRÉ A DILUER
-NETTOYANT DÉGRAISSANT NON MOUSSANT
-POUR INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES
A USAGE PROFESSIONNEL

Caractéristiques physiques

ETAT PHYSIQUE : Liquide limpide
MASSE VOLUMIQUE : 1055 g/l +/- 20 g/l.
REACTION CHIMIQUE : Alcaline.
pH PUR : 11,45 environ
pH à 5 % : 11,30 environ
COULEUR : Bleu
ODEUR : Alcaline sans ajout de parfum.
INFLAMMABILITÉ : NON Inflammable

Propriétés principales / actions

Miscible à l'eau en toutes proportions.
. **Pratiquement sans odeur**, ne confère pas d'odeur aux surfaces nettoyées.
. **Facilement rinçable**.
. N'attaque pas les métaux ferreux.
. Stable en eau de dureté élevée.
. Fonction dégraissante et peptisante des souillures.
. **Non moussant** aux concentrations d'utilisation permettant une application à la monobrosse, en autolaveuse, en machines laveuses.
. Nettoyant concentré polyvalent.
. Fortement dégraissant et pénétrant, nettoie toutes les surfaces lessivables, carrelage, béton, revêtements plastiques, stratifiés, surfaces métalliques, inoxydables, céramique, verre.
. Actif en eau de dureté élevée, économique, est utilisé pour le nettoyage, dégraissage des locaux, sanitaires, sols, murs, portes, etc...
. Pour le nettoyage et l'entretien dans l'industrie, l'agroalimentaire, les collectivités, les écoles, grandes surfaces, magasins, entrepôts, etc...

Modes et doses d'emploi

S'utilise toujours dilué à raison d'une partie de produit pour 7 à 25 parties d'eau froide ou chaude selon les applications, l'épaisseur des salissures à enlever, par circulation, aspersion, trempage ou à la brosse, à l'éponge.

Nettoyages fréquents :

- ° Utiliser une solution diluée à raison de **1 partie** de produit pour **30 parties d'eau**.
- ° Après lavage rincer les surfaces à l'eau claire

. En machine, monobrosse, autolaveuse, appliquer selon l'état d'encrassement, une concentration de 3 à 15%.



Principaux éléments de composition

Préparation à base d'une association de fonctions nettoyantes, et émulsionnantes de sels alcalins séquestrants.



Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

Recommandations

Préparation non soumise à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

° la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.

°A aussi été pris en compte le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

- 5% ou plus, mais moins de 15% de : phosphates
 - . Conserver hors de la portée des enfants
 - . Utiliser gant de ménage. Eviter le contact avec les yeux et la peau.
 - . Protéger du gel au stockage. Températures optimales de stockage de 5 à 35 °C.
 - . Eviter le contact avec les yeux, la peau, utiliser protection oculaire et gants de ménage.
 - . En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement pendant 10 minutes à l'eau claire, grand volume, faible débit.
 - . En cas de contact avec la peau, rincer soigneusement à l'eau claire, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.